

13 nov 2020 -16:08

Appartient à [Conseil des ministres du 13 novembre 2020](#)

## Composition et fonctionnement de la cellule de coordination du commissaire Covid-19

Sur proposition du Premier ministre Alexander De Croo et du ministre de la Santé publique Frank Vandenbroucke, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal relatif à la composition et au fonctionnement de la cellule de coordination du commissaire et de la commissaire adjointe Covid-19.

Pedro Facon et Carole Schirvel ont été nommés par l'arrêté royal du 9 octobre 2020 respectivement commissaire et commissaire adjointe Covid-19. Afin de fournir l'encadrement nécessaire sur le plan du contenu au commissaire et à la commissaire adjointe, le projet d'arrêté royal prévoit une cellule de coordination dont les membres et experts seront nommés par le Premier ministre et le ministre de la Santé publique.

La cellule de coordination peut également faire appel à des experts externes. Celle-ci doit être constituée de manière multidisciplinaire : au-delà des connaissances scientifiques spécifiques et communicationnelles, elle doit absolument comprendre au minimum des compétences en santé mentale, en connaissance des différents publics vulnérables et en prévention-promotion santé.

Par la délibération budgétaire du 16 octobre 2020, les crédits nécessaires au commissariat ont été inscrits au budget 2020 du SPF Sécurité sociale dans le cadre du programme 24/16. Dans le projet de budget 2021, les crédits ont été inscrits pour 12 mois.

Le projet est soumis à la signature du Roi.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Alexander De Croo, Premier ministre  
Rue de la Loi, 16  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 501 02 11  
<https://premier.be>  
[contact@premier.be](mailto:contact@premier.be)

Tom Meulenbergs  
Porte-parole  
+32 2 501 02 11  
[contact@premier.be](mailto:contact@premier.be)

Frank Vandebroucke, Vice-Premier ministre et ministre des  
Affaires sociales et de la Santé publique  
Rue de la Loi, 23  
1000 Bruxelles  
Belgique  
[info@vandenbroucke.fed.be](mailto:info@vandenbroucke.fed.be)

France Dammel  
Porte-parole (FR)  
+32 494 50 88 98  
[france.dammel@vandenbroucke.fed.be](mailto:france.dammel@vandenbroucke.fed.be)

Arne Brinckman  
Porte-parole (NL)  
+32 476 28 83 13  
[arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be](mailto:arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be)

Jan Eyckmans  
Porte-parole (NL)  
+32 495 25 47 24  
[jan.eyckmans@vandenbroucke.fed.be](mailto:jan.eyckmans@vandenbroucke.fed.be)